

LES FORFAITS Extaz

Prix mensuel des forfaits

Extaz S : Tarif mensuel **sans engagement** sous réserve d'acheter une carte SIM seule (prix hors promotion de 1€) sans mobile ou avec achat d'un pack VirginMobile comprenant une carte SIM et un mobile Virgin Mobile.

Extaz M : Tarif mensuel **avec engagement 24 mois** sous réserve d'acheter un téléphone parmi la sélection « Mobile » et « Smartphone ».

Extaz XL : Tarif mensuel **avec engagement 24 mois** sous réserve d'acheter un téléphone parmi la sélection « Very Smartphone ».

	2H	4H	Illimité
	SMS illimités	SMS illimités + Internet & E-mails en 3G (Fu 3Go)	SMS illimités + Internet & E-mails en 3G (Fu 3Go)
		BlackBerry* Internet Service inclus*	BlackBerry* Internet Service inclus*
S	8.99€	15.99€	
M	14.99€	21.99€	44.99€
XL		34.99€	57.99€

- **SMS illimités** : 24H/24 et 7J/7 vers tous les opérateurs en France métropolitaine, (hors SMS surtaxés, numéros courts et spéciaux), à usage privé entre 2 personnes physiques, vers 99 destinataires différents maximum par mois.
- **Pour les forfaits Extaz illimité** : Appels illimités 24H/24 et 7J/7 (3h max/appel et vers 199 destinataires différents max/mois) pour des communications vers les mobiles et fixes métropolitains entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros verts, courts, spéciaux, surtaxés, data et hors appels émis à partir d'un 6ème téléphone. Cessions d'appels, appels vers les plateformes téléphoniques, depuis ou vers boîtiers radio et numérotations automatiques interdits. Virgin Mobile se réserve le droit de suspendre le service puis de résilier le contrat en cas d'utilisation frauduleuse ou de consommation anormale de l'offre.
- **Pour les forfaits Extaz 4H et Extaz illimité** : Navigation 24H/24 sur Internet valable depuis la France métropolitaine (hors services payants) sous réserve d'un mobile compatible. Au-delà d'un usage de 3 Go, réduction possible du débit jusqu'à la prochaine date de facturation. Usages modem, voix sur IP, peer to peer, newsgroups, envois de spams interdits et facturés hors forfait au tarif en vigueur (0,01 €/10ko en GPRS). Service internet accessible depuis un smartphone BlackBerry® et Services BIS (BlackBerry® Internet Service) de RIM accessible uniquement depuis un Smartphone BlackBerry®, sous réserve de s'inscrire aux services BlackBerry®, d'accepter expressément les conditions d'utilisation et de licence logiciel des services BlackBerry® spécifiés par RIM. L'échange et la consultation de données depuis l'étranger étant activées par défaut sur les Smartphones disponible uniquement avec les forfaits Extaz 4h et illimité.
- Pour les forfaits Extaz 2H** : la navigation sur internet est bloquée par défaut. Le client pourra demander le déblocage de l'accès à l'internet par appel au Service Clients Virgin Mobile. Dans ce cas, ce service sera facturée hors-forfait au tarif de 0,10€ par Méga-octet dans la limite de 30Mo/mois. Possibilité également de souscrire à une option, auprès du Service Clients Virgin Mobile, incluant 100Mo (non-reportable) de navigation sur internet (Services BlackBerry® de RIM® inclus) à 3€/mois. Possibilité de résilier l'option à tout moment et prise en compte de la résiliation lors de la prochaine remise à zéro du forfait.
- Une avance sur consommation au tarif de 1 mois d'abonnement sera demandée lors de la souscription des forfaits Extaz 4H XL et extaz illimité XL. Les réductions Virgin Mobile (Remises, offre de remboursement, avantage fidélité/Points VIP, Happy Family) ne sont pas applicables à ces forfaits.

OPTIONS ET SERVICES INCLUS

- Répondeur au 888
- Suiwi conso au *144#
- Double appel
- Présentation du numéro
- SAV pendant 12 mois pour tout achat d'un pack Virgin Mobile
- Report des minutes non consommées du forfait, reportées sur le mois suivant dans la limite du forfait choisi et décomptées à l'issue du forfait mensuel en cours.
- Report non cumulable d'un mois sur l'autre.

VOTRE CREDIT DE COMMUNICATIONS

- Pour les forfaits Extaz 2H et Extaz 4H :
- Les communications voix/SMS/MMS en France métropolitaine, hors numéros spéciaux, sont décomptées du forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire).
 - Facturation à la seconde dès la 1ère seconde de communication pour les appels nationaux vers fixes et mobiles, hors numéros spéciaux.
 - La durée indiquée correspond à un usage exclusif en communications voix nationales, hors numéros courts, spéciaux et surtaxés.
 - Les autres types de communications/services sont facturés hors-forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire).
- Pour les forfaits Extaz illimité :
- Les autres types de communications/services non illimités sont facturés hors-forfait au tarif en vigueur (cf fiche tarifaire).
- En fonction de la date d'activation de votre ligne, votre forfait se remet à jour le 1^{er}, 8, 15 ou 22 de chaque mois.

RÉSILIATION DE LA LIGNE

- Le contrat peut être résilié par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de 10 jours. La résiliation du contrat prendra effet dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la demande de résiliation. Le Client reste redevable du forfait ainsi que des communications passées jusqu'à résiliation effective de son contrat.
- Lorsque le Client est engagé pour une période de 24 mois ou en cas de modification du contrat impliquant un réengagement pour le Client pour une période supérieure à 12 mois, le contrat peut être résilié dans les 12 premiers mois moyennant le paiement des redevances d'abonnement restant à courir jusqu'au 12ème mois inclus et 25% des montants des redevances restantes dues du 13ème au 24ème mois. Si la résiliation intervient à compter du 13ème mois, le client est redevable de 25% des montants des redevances dues jusqu'à la fin de la période d'engagement.

RESEAUX/ TECHNOLOGIES

GSM/GPRS + EDGE/3G (sous réserve de disposer d'un mobile compatible).

SERVICE CLIENTS

- Accès depuis un mobile : 846.
- appel gratuit jusqu'à la mise en relation avec un Conseiller Clientèle
- puis appel décompté du forfait au prix d'une communication nationale ou au-delà du forfait à 0,37€/min.
- l'appel est gratuit après les 3 premières minutes de communication avec un Conseiller Clientèle
- appel décompté à la seconde dès la 1ère seconde de communication
- Accès depuis un poste fixe : 0 811 011 846 (coût d'un appel local) : pour tout appel concernant le Service Après Vente, l'assistance technique, les réclamations - 0 825 311 411 (0,15€/min) : pour toute autre demande
- Par courrier : Virgin Mobile - CS 10701 – 35507 VITRE CEDEX
- Par mail sur www.virginmobile.fr dans la rubrique contact.

Fiche Tarifaire en vigueur pour les forfaits Extaz au 20/01/2012 au 13/03/2012

A/ TARIFS COMMUNICATIONS

• LES COMMUNICATIONS COMPRISES DANS LE FORFAIT

Appels en France métropolitaine : facturés à la seconde dès la première seconde de communication : Pour les forfaits Extaz 2H et 4H : mobiles, fixes métropolitains, box, Service Clients, numéros verts et 3949, pour les forfaits Extaz illimité appels mobiles, fixes métropolitains et box, inclus.

SMS métropolitains, hors SMS surtaxés à usage privé entre deux personnes physiques vers 99 destinataires différents maximum par mois : inclus

MMS métropolitains < 300 Ko : 0,30€/MMS pour les forfaits Extaz 2H et 4H

Connexion Internet en France métropolitaine : inclus pour les forfaits Extaz 4H et Extaz illimité

• LES COMMUNICATIONS AU DELA DU FORFAIT

Pour les forfaits Extaz 2H et 4H, appels vers les mobiles et les fixes métropolitains, les box, le Service Clients, les numéros verts et le 3949 facturés à la seconde dès la première seconde de communication : 0,37 €/mn

MMS métropolitains < 300 Ko : 0,30€/MMS pour les forfaits Extaz 2H et 4H

• LES COMMUNICATIONS NON COMPRISES DANS LE FORFAIT

Appels en France métropolitaine : facturés à la seconde dès la première seconde de communication. Pour les forfaits Extaz illimité : Service Clients, numéros verts et 3949

Connexion Internet en France métropolitaine : Pour les forfaits Extaz 2H facturée par palier de 10 Ko : 0,10€/Mo dans la limite de 30Mo.

MMS métropolitains < 300 Ko : 0,30€/MMS pour les forfaits Extaz illimité

Communications depuis la France vers l'international, facturées à la seconde après la 1ère minute indivisible.

• Appel vers la zone Europe et la zone Suisse et Andorre : 0,50 €/mn

• Appel vers la zone Maghreb/USA/Canada/Turquie : 0,60 €/mn

• Emission d'un SMS vers l'étranger : 0,30 €/SMS

• Emission d'un MMS vers l'étranger : 1,10 €/MMS

• Appel vers le reste du monde : 1,50 €/mn

Communications internationales - World-ON, facturées à la seconde après la première minute indivisible, exceptés les appels émis depuis l'UE vers l'UE (30 premières secondes indivisibles puis facturation à la seconde) et les appels reçus en zone UE (facturation à la seconde dès la première seconde)

	En Zone Europe	En Zone Suisse et Andorre	En Zone Maghreb/USA/ Canada/ Turquie	Dans le reste du monde
Emission d'appel VERS la zone Europe (y compris France métropolitaine. Messagerie vocale, Service client et CSD)	0.42€/mn	1.15€/mn	1.40€/mn	3€/mn
Emission d'appel VERS la zone Suisse et Andorre	1.15€/mn	1.15€/mn	1.40€/mn	3€/mn
Emission d'appel VERS la Zone Maghreb/USA/Canada/Turquie	1.40€/mn	1.40€/mn	1.40€/mn	3€/mn
Emission d'un appel VERS le reste du monde	3€/mn	3€/mn	3€/mn	3€/mn
Emission d'un SMS VERS un autre pays	0.30€ (0.13€ vers la France ou la zone Europe)	0.30€	0.30€	0.30€
Emission d'un MMS < 300Ko	Tarif national + 0.80€	Tarif national + 0.80€	Tarif national + 0.80€	Tarif national + 0.80€
Connexion Internet (par palier de 10 Ko indivisible)	0.05€/10Ko	0.05€/10Ko	0.05€/10Ko	0.05€/10Ko
Réception d'un appel	0.13€/mn	0.34€/mn	0.55€/mn	1.40€/mn
Réception d'un SMS	gratuit	gratuit	gratuit	Gratuit
Réception d'un MMS	0.80€	0.80€	0.80€	0.80€

• **Zone Europe** = Açores (Iles), Alands (Les Iles), Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries (Iles), Chypre, Corfou (Ile), Crète, Danemark, Désirade (Ile de la), Espagne, Estonie, Hongrie, Féroé (Iles), Finlande, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guernesey, Guyane Française, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Man (Ile de), Marie Galante (Ile), Martinique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Réunion, Rhodes (Ile), Roumanie, Royaume-Uni, Saintes (Iles), Saint-Martin (Ile de), San Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie (Rép.), Slovénie, Suède, Tchéquie (Rép.), Vatican.

• **Zone Maghreb/USA/Canada/Turquie** = Algérie, Maroc, Tunisie, Canada (hors prépayé et forfaits bloqués), États-Unis, Hawaï, Alaska, Turquie.

• **Zone Suisse et Andorre** = Suisse, Andorre

• **Zone reste du monde** = tous les autres pays

• **Zone satellitaire** = les appels émis sont facturés 2,50€/min et les appels reçus 1,10€/min.

• **Zone maritimes et aériennes** = les appels émis sont facturés 3,50€/min et les appels reçus 2,10€/min, sous réserve d'activation du mode international et de la disponibilité du service sur le vol concerné.

Dans les avions l'utilisation d'un téléphone mobile doit se faire dans le respect des consignes données par la compagnie aérienne.

Services Multimédia - Virgin Mobile Shaker, facturés à l'acte, au forfait d'actes, à l'accès jour ou mois (hors coût de connexion data).

Reporté sur la facture mensuelle pour les forfaits.

- Sonnerie polyphonique : 2€
- Applications : de 0 à 5 €/mois
- Jeux Java : de 2€ à 5 €
- Skyrock.com :
- Sonnerie Hifi : 3€
- Chat 20 messages : 2€
- Abonnement 3 sonneries ou vidéos : 5€/mois
- Administration blog et alertes : 1€/mois
- Logo : 2€
- Vidéo : 3€
- Abonnement 5 logos : 5€/mois
- Envoi de 10 messages : 1,50€/mois

Numéros spéciaux : prix d'un appel national hors forfait facturé à la seconde après la 1ère minute indivisible + surtaxe appliquée par le fournisseur de service.

Serveur d'information sur la tarification des numéros spéciaux : 3008

Numéros de renseignements téléphoniques : prix d'un appel national facturé à la seconde après la 1ère seconde (appel décompté du forfait) + surtaxe appliquée par le fournisseur de service (hors forfait).

Service Chat Virgin Mobile (860) : coût d'un appel national hors forfait facturé à la seconde après la 1ère minute indivisible + 0,34 €/mn.

SMS+ (SMS surtaxés) : 0,10 €+ surtaxe.

3xxxx + 0 €/SMS	4xxxx + 0,05 €/SMS	5xxxx + 0,20 €/SMS	6xxxx + 0,35 €/SMS	7xxxx + 0,50 €/SMS	8xxxx + 1,50 €/SMS
-----------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

L'appel au **Service Clients (846)** est gratuit après les 3 premières minutes de communication avec un Conseiller Clientèle. Temps d'attente gratuit.

B/ SERVICES PONCTUELS

- Portabilité entrante. Déblocage de la carte SIM. Suspension temporaire en cas de vol ou de perte : gratuit
- Fourniture du code de déblocage : 100 € pour les abonnements. Gratuit si la demande est faite plus de 3 mois après la date d'activation de la ligne ou 3 mois après la date de souscription d'une offre impliquant une nouvelle période minimale d'abonnement.
- Premier renouvellement de la carte SIM en cas de perte, vol ou détérioration par le client : gratuit. 15€ ensuite
- Première demande de changement de numéro d'appel : gratuite. 15€ ensuite
- Rejet de prélèvement : 5€

Règles de migrations :

• Pour la gamme Extaz S: La migration est possible et gratuite à tout moment aux conditions d'engagement de la nouvelle offre.

• Pour les gammes Extaz M et Extaz XL: Pendant la période d'engagement les migrations sont possibles uniquement au sein d'une même gamme Extaz (c'est-à-dire de la gamme Extaz M ou bien de la gamme Extaz XL. Les migrations d'un forfait Extaz M vers un forfait Extaz XL et les migrations d'un forfait Extaz XL vers un forfait Extaz M sont donc impossibles).

Renouvellement de mobile :

Uniquement pour Extaz M et XL. Offre de renouvellement de mobile disponible sous réserve pour le client de :

- être titulaire d'un forfait ou d'un forfait bloqué Virgin Mobile depuis au moins 4 mois,
- être à jour du règlement de ses factures pour la ligne concernée (ni suspendue ni résiliée),
- ne pas avoir bénéficié dans les 4 derniers mois d'une offre de renouvellement de mobile Virgin Mobile

• Se réengager sur une période de 12 ou 24 mois. Au moment de votre renouvellement de mobile, si votre période d'engagement restante est supérieure à la période de réengagement suite au renouvellement de mobile, votre période d'engagement restante est inchangée.

Dans les autres cas, vous vous réengagez sur la période d'engagement lié à votre renouvellement de mobile à compter de la date du renouvellement de mobile.

Avance sur consommation :

- de 300 € en cas d'inscription au fichier Préventel, d'incident ou de retard de paiement ou de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles entraînant un risque financier pour OMER TELECOM LIMITED

- de 100 € en cas de dossier incomplet, de nombre total de lignes mises en service pour un même client supérieur à 2 en cours de contrat de non souscription préalablement à d'autre contrat d'abonnement auprès d'OMER TELECOM LIMITED

- du montant de l'encours, fixé lors de la souscription du contrat, déjà consommé mais pas encore facturé.

- Avance sur consommation équivalente à un mois de redevance pour le forfait Extaz XL 4H à 34.99€ et pour le forfait Extaz XL illimité à 57.99€

C/ MENTIONS LEGALES

Prix arrondis au centime d'euro le plus proche. Tous nos tarifs sont TTC (TVA à 19.6 %) et correspondent à des communications émises depuis la France métropolitaine (hors appels internationaux). Le *144# fonctionne avec les mobiles compatibles. N'hésitez pas à faire l'essai. (1) Le service "Report des minutes" concerne les minutes non consommées du forfait, reportées sur le mois suivant dans la limite du forfait choisi et décomptées à l'issue du forfait mensuel en cours. Report non cumulable d'un mois sur l'autre. L'émission et la réception de MMS à l'international ne sont possibles qu'entre les mobiles compatibles MMS des opérateurs métropolitains. Ce service dépend des réseaux, des caractéristiques des appareils utilisés et des formats de contenus supportés. Avant de partir à l'étranger contactez votre Service Clients au 846 pour connaître la liste détaillée des pays ouverts. Les Communications WAP à l'étranger sont disponibles dans les zones de couverture GPRS des opérateurs étrangers avec lesquels Orange France a signé un accord d'itinérance GPRS.